

Le « *Marion-Dufresne* » aux Terres australes françaises



1 Le *Marion-Dufresne* à l'ancre au Port

Ce « journal de bord » rend compte de la participation de son auteur à « l'OP3-2014 » (OP pour « opération portuaire », le nom donné aux passages du *Marion-Dufresne* dans les districts), du 7 novembre au 2 décembre 2014, en tant que membre – suppléant – du Conseil consultatif du territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), à bord du *Marion-Dufresne*, un navire polyvalent qui assure le ravitaillement et la relève des personnels des bases des districts des TAAF1.



1 Le port de La Réunion

Rappelons que le territoire des TAAF est une collectivité d'Outre-mer créée en 1955, constituée par l'archipel de Crozet, l'archipel de Kerguelen, des îles Saint-Paul et Amsterdam, de la terre Adélie (en Antarctique) et des îles Eparses depuis 2007 (Europa, Juan de Nova, Bassas da India, Glorieuses et Tromelin), en gros aux environs de Madagascar, côté canal du Mozambique ou île Maurice.

Les TAAF sont placées sous l'autorité d'un préfet, représentant de l'Etat et responsable de la collectivité, représenté dans chacun des districts par un « chef de district ». Elles disposent d'un budget d'environ 30 millions d'euros provenant de ressources propres – dont plus d'un million provenant de la philatélie – et d'une « subvention d'équilibre » versée par le ministère des Outre-mer et d'aides du ministère de l'Ecologie.

Et ainsi, les districts austraux, perdus au milieu de l'Océan Indien, presque tous au sud des « quarantièmes rugissants », ne sont accessibles que par bateau, au départ de La Réunion : Crozet est à quatre jours de mer, Kerguelen à six... Pas de résidents aux TAAF, mais des chercheurs, des scientifiques et des « logisticiens » pour faire vivre tout ce petit monde, pour des missions de un à quinze mois, qu'il faut donc ravitailler et « relever ». A l'aide du *Marion-Dufresne*, un bâtiment de 120 mètres, à la fois

navire océanographique, porte-conteneurs, pétrolier...

La troisième rotation australe de l'année, partie le 7 novembre du Port, à La Réunion, est revenue le 2 décembre.

Jeudi 6 novembre

Arrivée à Saint-Denis de La Réunion. Vingt degrés de différence entre la région parisienne et La Réunion...

Direction Saint-Pierre, où se trouve le siège des TAAF et installation à l'hôtel Lindsey, à 10 minutes à pied des TAAF.

A 17 h 30, rencontre avec Cédric Marteau, pour une première visite du siège. Echange d'une poignée de mains avec le nouveau préfet, Cécile Pozzo di Borgo, arrivée mi-octobre, qui fera la rotation en compagnie de son mari, Alain.

Temps libre d'une heure avant de retrouver, le temps du dîner, toute l'équipe de la Réserve, en particulier tous ceux qui vont partir avec le *Marion-Dufresne* pour les missions les plus variées, qui à Crozet, qui à Amsterdam, qui à Kerguelen. Présidant cette assemblée Isabelle Autissier, membre du Conseil consultatif des TAAF et membre du conseil de gestion du parc national marin des Glorieuses, aux îles Eparses, et Jean-Pierre Charpentier, le président du Conseil consultatif des TAAF.

Antoine Dervaux, membre de la Réserve, à table, évoque les enjeux environnementaux que constituent



2 Sortie du Port.

les animaux – essentiellement les mammifères – importés par l'homme dans les îles australes.

Les vaches d'Amsterdam, éradiquées en 2010, les mouflons, en 2012 ; les moutons, dont il ne reste sur l'île longue que quelques béliers, appelés à disparaître ; les rennes de Kerguelen, dont un premier abattage test sur une quarantaine de bêtes, prévu l'été dernier – selon une procédure mise en œuvre en Géorgie, une île australe britannique – a été annulé par le CEP (le Comité de l'environnement polaire)...

Sont évoqués bien sûr les cas des rats, des souris, des chats et des lapins – sur le *Marion-Dufresne*, par tradition, on les nomme BLO (bête à longues oreilles), car prononcer le mot porterait malheur –, un vrai casse-tête... « Prédateur », « nuisible »... Quelle signification donner à ces termes ?

Ainsi, l'éradication sur l'île verte des lapins a vu le pissenlit prospérer et dénaturer le lieu, bien aidé par des conditions climatiques (humidité, température) qui leur sont plus favorables, réchauffement climatique aidant, au détriment des espèces endémiques dont les cycles de croissance sont plus longs. Et là, il n'y a rien à faire... Plus de rats à Saint-Paul... au profit des souris dont les prédateurs moins visibles n'en sont pas moins réelles (graines, insectes, annélides, etc.).

Les chats, en définitive, seraient

moins nuisibles que les lapins selon certains critères...

Vendredi 7 novembre

Retrouvailles avec Thierry Clot, OPEA (sigle qui signifie officier portuaire des expéditions antarctiques, ici plutôt australes) sur cette rotation, rencontré en 2006. Sa mission : s'occuper de la logistique d'embarquement et de débarquement du matériel et des passagers du *Marion-Dufresne*..

Dans la camionnette de « transit », discussion avec Lise Chambrun, une Vendéenne qui en est à sa troisième campagne à Ker – une première fois sous la forme d'un hivernage de 15 mois puis une campagne d'été et là, missionnée pour la campagne d'été déposée par l'OP3-2014, jusqu'en février 2015. Spécialiste des insectes invertébrés en métropole (papillons) et des espèces végétales invasives, elle travaille sur *Prunella*, dont des spécimens ont été éradiqués par arrachage l'an passé. Elle vient voir un an après si tout est resté en l'état ou si un nouvel arrachage est nécessaire. Les mouches de Kerguelen ! Vaste sujet ! Les mouches sans ailes, sur la base, également une espèce que l'on trouve dans le chou de Kerguelen quand il n'est pas bouloté par les lapins. A la place des ailes, à l'endroit où devraient se trouver les muscles qui leur permettent de se mouvoir : des réserves de graisse ! Une mouche dromadaire

en quelque sorte ! Il existe aussi des papillons sans ailes !

Arrivée de Madame le préfet à bord, Cécile Pozzo di Borgo, rejointe par Jean-Pierre Charpentier qui me charge d'une mission : photographier les monuments aux morts et les hommages aux hivernants disparus – en général tragiquement – dans les districts.

Enfin, c'est l'appareillage. Au revoir La Réunion. Retour le 2 décembre ! 2

Je reprends au moment de l'appareillage un cérémonial bien huilé lors de mes précédentes rotations aux îles australes : relevé de températures, vitesse, vent, position...
Air : 25,6 °C.

Mer : 26 °C.

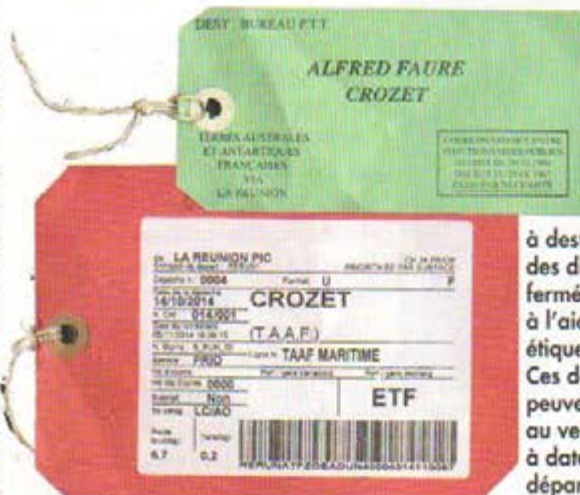
Discussion avec Philippe Mistral, le guide (depuis 2012) des huit touristes présents pour cette rotation, une main encore pansée, souvenir d'une grave morsure d'otarie, à



Le Marion-Dufresne.



Boîte aux lettres à bord du Marion-Dufresne pour le courrier posté à bord



Les sacs de courrier destinés au départ de La Réunion et

à destination des districts sont fermés et scellés à l'aide d'une étiquette-adresse. Ces dernières peuvent comporter au verso un timbre à date du lieu de départ.



3 Le préfet Cécile Pozzo di Borgo et Cédric Marteau, le directeur de la Réserve

●●● Amsterdam, aux alentours de la cabane Ribault il y a un an. Le chemin qui y conduit a été baptisé « avenue Philippe Mistral ». Autant dans l'eau les otaries se montrent d'un abord sympathique et paisible, autant une relative prudence s'impose à terre, surtout durant la saison des amours !

Cédric Marteau 3 est donc le patron de la Réserve naturelle. Quand il a commencé, en 2006, son budget s'élevait à 36 000 €, il était seul, se souvient-il. A l'heure actuelle, les effectifs de son service se montent à 20 personnes, pour un budget annuel de près d'1 million d'euros. Et son action ne coûte pas un sou aux TAAF : tout est financé par des budgets, des dotations, des financements extérieurs.

Samedi 8 novembre

9 heures

Air 23,9 °C

Mer 24,9 °C

Sur la passerelle, les ornithos – les « compteurs d'oiseaux », comme les nomme Fanny, le lieutenant du bord – sont à l'œuvre : sternes et puffins sont des oiseaux du bassin des Mascareignes et de La Réunion, des oiseaux sub-tropicaux. Le comptage des oiseaux est effectué par les ornithologues du laboratoire de Chizé. Par tranches de 10 minutes toutes les heures. Un pétrel de Bulwer. Les plus matinaux ont vu ce matin en surface un requin-marteau et des dauphins. Les poissons volants,

des exocets, rasant les flots. Sinon, le ciel est bien vide. Cette partie de l'océan ne nourrit pas son oiseau ni son poisson ! Il faudra attendre le front froid, quand la température de l'eau descendra aux alentours de 8 °C.

Au programme ce matin, une présentation du territoire par Cédric Marteau, aux TAAF depuis 8 ans. Il rappelle que près de 60 programmes de recherches sont en cours aux TAAF, où un millier de chercheurs sont passés depuis 2009.

Le territoire a été créé par la loi du 6 août 1955 et bénéficie d'un statut unique, collectivité sans habitants, sans électeurs et sans élus. Il vit de ses ressources propres ainsi que d'une dotation d'équilibre de l'ordre du tiers de son budget, versé par le ministère des Outre-mer. Les TAAF sont assistées par un conseil scientifique, le Comité de l'environnement polaire (CEP), et par un comité consultatif : le Conseil consultatif des TAAF, qui comprend des représentants de cinq ministères et des personnes qualifiées.

Les TAAF sont associées à l'Union européenne et constituent une zone économique exclusive (ZEE) de 2,3 millions de km² sur les plus de 11 millions que compte la France.

Dans ses ressources propres, la philatélie – près de 1,2 million d'euros de revenus bruts en 2013 – et des touristes. La liste de réservation – comptez une douzaine de touristes maximum par rotation – est complète jusqu'à 2017. A bord, certains ont réservé il y a 7 ans. Kerguelen, c'est un territoire de près de 7 000 km², grand comme la Corse, pour environ 300 à 350 îles. Grâce aux TAAF et aux Eparses, la France est le seul pays à disposer de territoires sur 80 % de l'hémisphère sud.

La Réserve naturelle a été créée en 2006. Le parc marin des Glorieuses date de 2012.

Relevé à 17 heures

Air 23,8 °C

Mer 24,1 °C

Latitude 26° 23' S. Long 54° 32' E

Dimanche 9 novembre

8 heures 30

Air 19,8 °C. Mer 21,8 °C

Lat 29° 60' S. Long 54° 6' E

Vitesse 14,5 nœuds

Première observation d'un oiseau sub-antarctique, un pétrel à menton blanc. 4

Une conférence de Cédric Marteau porte sur la Réserve naturelle nationale (RNN) des Terres australes créée en 2006 et gérée par les TAAF. Cette réserve couvre une superficie de 22 700 km² dont 7 000 de domaine terrestre et 15 700 de domaine maritime. Soit la plus vaste réserve naturelle de France, représentant près de 80 % de la surface totale dévolue à ce type de protection en métropole et dans les départements et territoires d'outre-mer.

Cédric Marteau énumère les pressions dont cette biodiversité – qui concerne tout ce qui est vivant – est victime : perte des habitats ; espèces exotiques envahissantes, espèces exogènes introduites ; les pollutions ; la surexploitation des ressources naturelles ; les changements climatiques (qui ont une influence sur les espèces introduites).

Quelques données : les outre-mer français abritent 97 % de la biodiversité nationale.

Les menaces principales sont constituées par les introductions volontaires (chat, lapin) 5 ou involontaires (rats, souris, invertébrés, plantes). Les 6 000 chats de Kerguelen sont responsables de la disparition de centaines de milliers d'oiseaux.

Si les îles australes françaises sont parmi les plus riches de la région, elles sont aussi très impactées : on se retrouve par exemple à Crozet avec 17 spermatophytes autochtones pour 87 introduits.

Une carte du nombre d'espèces introduites sur les différents sites du golfe du Morbihan, à Kerguelen, réalisée en 2013 et publiée dans



4 Pétrel à menton blanc



Le courrier attend d'être débarqué sur la base Alfred-Faure

le « Bilan d'activité 2013 » de la Réserve, indique par exemple que l'île Longue, où les moutons ont vécu de nombreuses années, compte 40 espèces introduites. Le record appartient au site de Port-aux-Français, la « capitale » des Kerguelen, avec 55 espèces étrangères...

Cédric Marteau décrit quelques objectifs récents de la RNN : l'arrachage de la bruyère sur l'île de la Possession (Crozet), d'importation récente ; en février 2015, le classement du dauphin de Commerson au niveau international ; réaménagement de la Baie du Marin, à Crozet, débarrassée de ses bâtiments pour laisser place aux manchots ; publication d'un guide des déchets (20 bacs sélectifs mis en place) : plus de traitement signifie moins de frais à l'arrivée. Ce traitement sélectif des déchets concerne huit sociétés à La Réunion, en fonction des contenus à retraiter ; poursuite des actions contre la mortalité aviaire (le label MSC a d'ores et déjà été accordé aux poissons pêchés aux terres australes) ; essais de vaccination et mise en place de procédures de biosécurité strictes concernant le choléra aviaire dont sont victimes certaines espèces à Saint-Paul et Amsterdam et à Kerguelen.

En effet, le « gros » dossier environnemental de la Réserve concerne les dégâts provoqués par une bactérie sur les colonies d'oiseaux de ces deux districts où les symptômes se sont déclarés. Des images tournées en 2013 montrent les mêmes symptômes, attribués au choléra aviaire et à la présence d'une bactérie – *Pasteurella multocida* – chez les poussins d'albatros : une hémorragie interne suivie en quelques jours par la mort. Les décès se comptent par milliers en cinq ans, constate, inquiet, Cédric Marteau, pour les albatros à bec jaune d'Amsterdam, où est concentrée la colonie la plus importante de cet oiseau. Les analyses effectuées ont montré que les gorfous

et les albatros d'Amsterdam – une trentaine de couples uniques au monde tout simplement menacés d'extinction – sont également contaminés. Virologue, ornithologues... Tout le monde se mobilise. Au programme le matin, une formation « Biosécurité » effectuée par Lise Chambrun, scientifique de la RN. Feuille d'émargement. C'est du sérieux.

Il s'agit absolument de réduire les risques d'introduction et de dispersion d'espèces exogènes. Quel changement avec les rotations précédentes, celle de 2006 en particulier, où l'on se contentait d'un bain de décontamination pour les chaussures.

Une étude effectuée sur différentes îles australes, portant sur 853 visiteurs, a permis de recenser 2600 graines, appartenant à 300 espèces différentes, le record appartenant à un individu qui portait sur lui 305 graines pour 22 espèces différentes. Ces graines vont se nicher dans les bagages, les vêtements (bandes velcro, voilà l'ennemi), les chaussures, les produits frais, le fret... Pour lutter : lavages, brossages, aspirations...

Air 17,1 °C
Mer 19,6 °C
Lat. 32° 15' S.
Long. 53° 49' E
Vitesse 14,6 nœuds

Lundi 10 novembre

A 8 heures 30
Air 16,1 °C
Mer 16,1 °C
Lat. 35° 55' S
Long. 53° 21' E
Vitesse 14,5 nœuds

Premier grand albatros ce matin 6. Les ornithologues, affectés au comptage sur la passerelle ont en outre recensé pétrel à menton blanc, albatros timide, océanite de Wilson et albatros à bec jaune... ainsi qu'une otarie.

Une petite pluie tombe en milieu de matinée.

Une vieille règle de l'UPU inchangée depuis 1891 précise le fonctionnement de la poste à bord :



6 Albatros en route vers Crozet

« Le commandant recueille les plis affranchis pendant la traversée. Ces affranchissements peuvent être de trois nationalités : nationalité du navire [le Marion-Dufresne est immatriculé à Marseille] ; du dernier port d'escale, du port d'escale suivant.

Trois cachets sont obligatoires : le cachet administratif du navire avec la signature du commandant ; le cachet « Posté à bord » ; le cachet « Paquebot » apposé par le receveur [si le timbre n'est pas un timbre des TAAF]. Les autres cachets sont facultatifs (...).

Le courrier est ensuite remis au bureau de poste de l'escale d'arrivée par l'agent consignataire du navire. Ce courrier dit « remis à découvert » doit être toujours « remis à la main » au receveur qui l'oblitérera et l'expédiera aux destinataires (...).

Une note interne du Marion-Dufresne précise que pour les timbres du pays d'immatriculation, la France donc, « ce sont des timbres de France (avec valeur faciale indiquée : les timbres sans valeur faciale, type Marianne ou marqués ●●●



5 Faune des Kerguelen, le chat.



Courrier posté à bord pour Crozet avec griffe « Paquebot », tampons et signatures autographes manuscrites du préfet des TAAF Cécile Pozzo di Borgo ; de l'OPEA Thierry Clot et du directeur de la Réserve naturelle nationale Cédric Marteau.

● ● ● Lettre prioritaire 20 g, n'ont cours qu'à partir du territoire national) qui peuvent affranchir le courrier posté à bord, et ce quel que soit le lieu de l'escale »...

N'ayant que des timbres sans valeur faciale, mes enveloppes « postées à bord » s'en contenteront... Pour les timbres des TAAF, il faut s'adresser à la boutique du bord, placée sous la responsabilité de Mickaëlle Hoareau.

Un « Mémento du voyageur » recense services et loisirs (achats boutique, permanence médicale, bibliothèque, etc.) parmi lesquels il est précisé qu'« une boîte aux lettres se trouve au pont G (course commandant). Vous pouvez y déposer votre courrier, qui sera posté à chaque escale dans les



districts et recevra les différents cachets du navire ainsi que la signature du commandant et d'autres autorités à bord, de quoi ravir vos correspondants, surtout les philatélistes ».

Puis la matinée finit par la « décontamination » des vêtements et du matériel qui sera débarqué le 12 au matin à Crozet : brosse et lavage des chaussures,

utilisation d'un aspirateur pour éliminer des éventuelles graines et autres saletés puis aspersion d'un produit décontaminant. Les vestes, polaires, bonnets et autres sacs à dos subissent à leur tour l'aspirateur.

17 heures 15
Air 16 °C. Mer 14,8 °C
Lat. 37° 53' S. Long. 53° 6' E
Vitesse 14,5 nœuds

Le soir, vers minuit, le vent se lève, près de 40 nœuds. Un peu de houle. La nuit risque d'être mouvementée. On attend des creux de plus de quatre mètres demain. Recommandation de ne pas sortir sur les coursives.

A suivre

Pierre Julien

1998, 2006, 2014 : trois rotations et trois tampons

Tous les huit ans, une rotation, et à chaque fois un tampon commémoratif.

En 1998, il s'agissait pour *Le Monde* des philatélistes d'accompagner le peintre Serge Marko, chargé de concevoir le premier carnet de voyage des TAAF.

En 2006, seconde rotation « philatélique ». *Timbres magazine* part en reportage sur les traces de la photographe Lucia Simion, auteure de ce qui constitue sans doute le plus beau carnet de voyage consacré aux Terres australes réalisées par les TAAF.

Cette dernière rotation avait pour but la Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, innovation majeure du territoire, qui n'existait pas lors des deux précédents voyages, sous la houlette de son directeur, Cédric Marteau, en présence du nouveau préfet, administrateur supérieur des TAAF, Mme Cécile Pozzo di Borgo. A noter que l'illustration du troisième cachet est inspirée d'une photo d'un manchot royal de Ratmanoff prise en 2006.

